

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX13900331101073-07TPE01

MONSIEUR STEPHANE ROSSIGNOL
268 ROUTE DU BOURG
46320 ESPEDAILLAC

Facture du 19/05/2025

n° 10226928035



Electricité

Montant Hors TVA	20,72 €
Montant TVA (payée sur les débits)	1,19 €

Facture TTC

21,91 €

Montant total à payer (TTC)

21,91 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 19/06/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 18/06/2025

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **3114120528**
Compte commercial : 2020005627330

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 394887194

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Flexible

Nom du client

MONSIEUR STEPHANE ROSSIGNOL

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23443560027849
BOURG
46400 AUTOIRE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	21,91 €
à partir du :	03/06/2025

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 10702901000 XX

MONSIEUR STEPHANE ROSSIGNOL

Détail de votre facture du 19/05/2025 n° 10226928035

Données contrat

Contrat Flexible
Réf. de votre contrat 2010005768684
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 30/05/2022
Venant à échéance le 30/05/2024

Données Point de Livraison

BOURG 46400 AUTOIRE
Réf Acheminement Electricité : 23443560027849

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *			18,79 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	18,52 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/05/2025 au 31/05/2025	18,52 €/mois	18,52 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 2 kWh Prix unitaire HT	0,27 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 18/04/2025 au 17/05/2025	2 kWh 13,636 c€/kWh	0,27 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 8,49 €, et la part variable est de 0,04 €

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA
Opti Zen		INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		1,93 €	Hors TVA
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 18/04/2025 au 17/05/2025	2 kWh	3,37000 c€/kWh
	du 18/04/2025 au 18/05/2025	8,49	21,93 %
			0,07 €
			1,86 €
			20,00 %
			5,50 %

Total Hors TVA pour ce site		20,72 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	1,19 €	
TVA à 5,50%	20,38 €	1,12 €	
TVA à 20,00%	0,34 €	0,07 €	
Total TTC pour ce site		21,91 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 546 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 20H50-4H50

Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 6.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	2813 le 18/04/2025	2815 le 18/05/2025

MONSIEUR STEPHANE ROSSIGNOL**Détail de votre facture du 19/05/2025 n° 10226928035****Données contrat**

Contrat Flexible
Réf. de votre contrat 2010005768684
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 30/05/2022
Venant à échéance le 30/05/2024

Données Point de Livraison

BOURG 46400 AUTOIRE
Réf Acheminement Electricité : 23443560027849

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises
L'accise sur l'électricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),
8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),
1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),
0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

